



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

Évolution de votre investissement

BNP Paribas Portfolio Fund Growth

Sommaire

1 Commentaires relatifs au scénario économique et à la stratégie	3
2 Veuillez trouver ci-joint les commentaires sur les principales opérations réalisées au cours du quatrième trimestre 2016 au sein du fonds BNP Paribas Portfolio Fund.	5
3 Composition du compartiment	9
4 Positions individuelles	10

Le terme 'fonds' dans le texte qui suit dans cette brochure s'applique à un Organisme de Placement Collectif (OPC ou à un compartiment d'un OPC).

Selon la législation fiscale en vigueur depuis le 1er janvier 2006 en Belgique: le dividende des actions de distribution est soumis au précompte mobilier (PM), qui s'élève à 27% depuis le 1 janvier 2016. Une exonération est possible pour les non-résidents moyennant une attestation fiscale. Toutefois, la sicav n'est pas en mesure de s'engager à distribuer annuellement au moins la totalité des revenus recueillis, déduction faite des commissions et frais. Il en découle que, en ce qui concerne l'application de l'article 19bis du CIR92, les actions de distribution seront assimilées à des actions de capitalisation. Le détenteur d'actions de distribution est donc susceptible de devoir supporter un précompte mobilier lors du rachat de ses actions mais uniquement sur la partie de la composante d'intérêts sur créances n'ayant pas fait l'objet de distributions préalables.

- la plus-value des actions de capitalisation des compartiments investis à plus de 25% en créances est partiellement soumise au précompte mobilier de 27%. Celui-ci n'est en effet d'application que sur la seule composante d'"intérêts" de la plus-value, générée depuis la date de souscription (ou le 1er juillet 2005, si la souscription est antérieure à cette date).

Depuis le 1er avril 2008, cette composante d'intérêts taxable a été étendue par le solde de plus-et moins values actées par le compartiment-même sur ses créances génératrices d'intérêts. Lorsque cette composante pour ces actions n'a pas été calculée par la sicav depuis la date de souscription (ou depuis le 1er juillet 2005, si la souscription a eu lieu avant cette date), la plus-value est soumise au précompte mobilier à concurrence de la plus-value multipliée par le pourcentage de l'actif que le compartiment a investi dans des créances.

Remarque à l'intention des non-résidents d'un autre Etat membre de l'Union européenne: ces compartiments entrent dans le champ d'application de la Directive européenne sur la fiscalité de l'épargne, entrée en vigueur depuis le 1er juillet 2005.

Editorial

Cher Lecteur,

Le quatrième trimestre a fait des étincelles sur les marchés des actions développés. Suffisamment pour compenser les prestations médiocres du début d'année. La victoire électorale de Donald Trump a eu, au grand étonnement de chacun, une influence positive. On le doit surtout à la détermination de Trump de stimuler l'économie américaine à travers des investissements en infrastructures et des réductions d'impôts.

Cette perspective et le relèvement des taux opéré aux Etats-Unis ont engendré un revirement. Les taux d'intérêt ont tourné le dos à leurs planchers, ce qui a eu un impact sur les valorisations des obligations.

Les résultats publiés par les entreprises pour le trimestre précédent étaient encourageants. La relance de l'économie et la perspective de davantage d'investissements de la part des pouvoirs publics et des entreprises peuvent représenter un soutien supplémentaire.

Les matières premières comme le pétrole et les métaux de base sont parvenues à signer une belle remontée grâce à l'amélioration du contexte économique et aux limitations de la production. L'or et l'immobilier ont perdu un peu de terrain sous l'effet de la hausse des taux d'intérêt.

La valeur de vos investissements fluctue. Les résultats du passé ne constituent pas une garantie pour l'avenir. Les actions de ce compartiment du BNP Paribas Portfolio Fund sont une et indivisible : il est impossible de les décortiquer dans leurs éléments composants et de les négocier individuellement.

Veuillez noter que depuis le 1er octobre 2010, le Fortis Personal Portfolio Fund a changé de nom pour devenir le BNP Paribas Portfolio Fund.

BNP Paribas Portfolio Fund Growth (anciennement Fortis Personal Portfolio Fund Growth) est un compartiment de la sicav luxembourgeoise BNP Paribas Portfolio Fund.

Politique d'investissement Ce compartiment investit dans les marchés d'obligations et d'actions, en instruments du marché monétaire, en organismes de placement collectif qui investissent principalement dans les classes d'actifs précitées et, à titre accessoire, en toutes autres valeurs mobilières, en investissements alternatifs* et en cash, afin d'obtenir une rentabilité maximale compte tenu du risque pris. L'accent est mis sur une diversification internationale des investissements.

Le risque est étroitement lié aux pourcentages investis dans les différentes classes d'actifs. Ainsi, dans des conditions normales de marchés, la composition du portefeuille sera orientée vers les pondérations suivantes :

- Actions : 40% - 90%
- Instruments du marché monétaire : 0% - 50%
- Obligations : 0% - 40%
- Investissements alternatifs : 0% - 40%

Ce compartiment peut largement faire appel à des instruments financiers dérivés et/ou avoir recours à des stratégies ou instruments plus complexes tant à des fins de couverture (hedging) qu'à des fins d'investissement (trading).

* Par investissements alternatifs, on entend des investissements en OPC régulés de type Absolute Return (pour un maximum de 10%) ainsi qu'en OPC régulés qui investissent dans les marchés de l'immobilier et des matières premières conformément aux restrictions d'investissement de l'annexe 1 point 1 e du prospectus.

Avertissement : l'investisseur est tenu de prendre connaissance du document d'informations clés pour l'investisseur avant toute décision d'investissement.

Service financier : BNP Paribas Securities Services Brussels Branch Boulevard Louis Schmidt, 2 1040 Brussels. Le prospectus, le KII (key investor information, information clé pour l'investisseur) et le dernier rapport périodique peuvent être consultés gratuitement auprès du service financier BNP Paribas Securities Services Brussels Branch et du distributeur BNP Paribas Fortis (dénomination officielle BNP Paribas Fortis SA) en Français et en Néerlandais. La valeur nette d'inventaire est consultable dans les journaux L'Echo et De Tijd et sur le site web de BEAMA à l'adresse suivante : <http://www.beama.be/fr/vni>.

Actions CLASSIC de capitalisation et de distribution.

Frais d'entrée : 2,50%

Frais de sortie : 0%.

Taxe sur opérations de bourse (TOB) : • à l'entrée : néant.

- à la sortie : 0% pour les actions de distribution et 1,32% pour les actions de capitalisation (max. 2000 EUR par opération).

Commission de gestion : 1,50% par an.

La conservation de ces titres en Compte-titres BNP Paribas Fortis est gratuite.

BNP Paribas Private Banking Belgium, une division de BNP Paribas Fortis SA, 3 Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles, agit comme conseiller pour l'allocation des actifs.

Cette brochure vous est transmise à titre informatif et seuls les extraits du compte-titres font foi des valeurs en portefeuille déposées auprès de BNP Paribas Fortis.

1 Commentaires relatifs au scénario économique et à la stratégie

Synthèse

En bref

Les marchés financiers ont à nouveau connu une année mouvementée en 2016. Contrairement à 2015, le début d'année a été difficile à négocier pour les marchés des actions mondiaux. Les évolutions économiques décevantes en Chine ont provoqué un repli abrupt. Cette situation s'est répercutée sur les matières premières et a freiné l'expansion américaine. Les incitants fiscaux supplémentaires venus de toutes parts ont permis de ramener le calme au deuxième trimestre et de remettre l'économie mondiale sur la voie de la croissance. A la fin juin, nous avons eu droit à un revirement inattendu: le Royaume-Uni a décidé de quitter l'Union européenne. Mis à part un plongeon violent mais éphémère des bourses européennes, les marchés des actions internationaux ont tenu bon. L'été a souri aux pays émergents, suivis de près par les bourses américaines et japonaises. Tourmentée par les tensions géopolitiques, l'Europe est restée à la traîne. A l'automne, la victoire électorale de Donald Trump a fait déferler une vague d'optimisme. La perspective d'investissements intensifs en infrastructures et de réductions d'impôts généreuses a fait s'envoler les actions américaines et s'amorcer une rotation au profit des actions cycliques. Les pays émergents sont retombés de leur piédestal sous l'effet du raffermissement du dollar et de la remontée des taux d'intérêt. Les incitants monétaires constants en Europe et au Japon et l'espoir de mesures fiscales ont fait amorcer à ces deux marchés des actions un rally de fin d'année.

2016 aura à nouveau été une année faste pour l'investisseur obligataire. Presque toutes les catégories d'obligations sont parvenues à réaliser un return positif, même si force est d'admettre que ces rendements divergent fortement. Les obligations d'Etat européennes et les obligations d'entreprises d'excellente qualité ont signé une performance plutôt modérée. Les obligations à haut rendement, celles libellées en USD et celles des pays émergents (autant de catégories obligataires plus risquées) s'assortissaient en revanche de rendements plus alléchants. Du fait de la remontée des taux d'intérêt, il sera moins indiqué en 2017 de remplir entièrement le volet obligataire. La tendance haussière du marché obligataire, qui durait depuis 35 ans, est en effet rompue. Il s'agira d'investir de manière sélective dans les obligations et de se protéger contre l'inflation.

Ce ne sont pas les défis qui manquent en Europe

2016 a été pour l'Europe l'année de tous les bouleversements. Parmi les événements importants, le Brexit et le rejet de la modification de la constitution lors du référendum italien sont les premiers qui viennent à l'esprit. Le choix surprenant des Britanniques de tourner le dos à l'Union européenne a provoqué une crise de confiance éphémère. L'économie européenne remonte peu à peu la pente et l'inflation commence à germer. Nous voyons cette tendance se poursuivre en 2017. Pour une part, nous le devons à la BCE. La Banque centrale européenne a en effet élargi et prolongé le programme d'achats d'obligations, a abaissé le taux de rémunération des dépôts et a réactivé les opérations T-LTRO.

Les marchés des actions européens ont clairement souffert des soucis politiques en 2016. En dépit de valorisations attrayantes, d'une amélioration des résultats des entreprises après plusieurs années en berne, de l'avantage offert par la faiblesse de l'euro et du maintien de la politique monétaire accommodante, ils ont été sujets à de fortes fluctuations. Malgré les événements politiques qui nous attendent, nous faisons encore confiance aux actions européennes pour 2017. Les bénéficiaires des entreprises pourront gonfler encore davantage, tandis que les facteurs négatifs qui affectent les banques et le secteur

de l'énergie s'estompent progressivement. Les rendements de dividende demeurent attrayants. En partie sous l'effet des exportations à destination des pays émergents, le marché européen est un marché cyclique qui devrait pouvoir profiter de la situation économique changeante. De plus en plus de voix s'élèvent en outre en faveur de davantage d'investissements de la part des pouvoirs publics et des entreprises d'Europe.

Les Etats-Unis prennent la tête

La banque centrale américaine, la Fed pour les intimes, a une nouvelle fois hésité longtemps avant d'opérer son relèvement des taux. Avec un marché de l'emploi solide, une belle croissance économique et une inflation en hausse, le moment était venu de franchir ce pas. Le dollar américain a connu une fin d'année vigoureuse et les taux d'intérêt ont atteint leur plancher dans le courant de 2016. Les actions se sont lancées au dernier trimestre dans un impressionnant rally de fin d'année, que l'on a baptisé "rally Trump".

L'idée que le nouveau président souhaite encore davantage relancer l'économie américaine à travers des travaux d'infrastructure et des réductions d'impôts crée un climat qui permettra à la Fed d'opérer deux à trois relèvements des taux en 2017. Les marchés financiers y sont préparés, de

sorte qu'il ne faut pas redouter d'onde de choc notable. Les secteurs cycliques pourront en tirer profit. Un point d'attention important pour les actions américaines est la valorisation. Après des années de hausse, il est indispensable que les entreprises américaines améliorent leurs résultats, sans quoi Wall Street risque de devenir une bourse onéreuse.

Japon: une banque centrale inventive

Le Japon est confronté depuis des décennies à un manque cuisant d'inflation et de croissance économique. On y verra le résultat de problèmes structurels, dont le vieillissement de la population et le taux d'épargne en baisse. Les interventions monétaires massives ne sont pas parvenues à y changer grand-chose. Afin de rendre sa politique monétaire plus efficace, la Bank of Japan applique depuis quelques mois une nouvelle stratégie. Elle a l'intention de maintenir le taux à 10 ans négatif en adaptant le volume de ses achats.

Contrairement à 2015, les actions japonaises ont signé un résultat plutôt maigre en 2016. Après avoir pris un mauvais départ, elles sont parvenues à rattraper une grande partie de leurs pertes vers la fin de l'année. L'ascension vigoureuse du dollar par rapport au yen, après les élections présidentielles américaines, a permis un revirement marqué. Si le yen continue à se déprécier, les bénéfices des entreprises japonaises réalisant une partie de leur chiffre d'affaires à l'étranger pourront reprendre du poil de la bête l'année prochaine. Les actions japonaises, pour une grande partie cycliques, affichent des valorisations attrayantes en comparaison d'autres marchés des actions.

Les marchés émergents toujours prometteurs

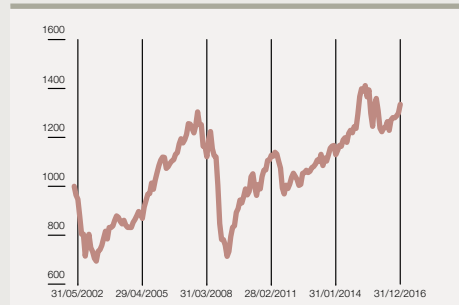
Les doutes au sujet de la viabilité de l'économie chinoise, leur impact sur les matières premières et la situation politique désastreuse au Brésil ont affecté le début d'année. Grâce à toute une série de mesures monétaires et fiscales, les autorités chinoises sont parvenues à entretenir le rythme de croissance souhaité à partir du deuxième trimestre. Les bourses asiatiques ont ainsi pu remonter la pente, tandis que les pays producteurs de matières premières profitent d'une hausse des prix du pétrole et des métaux de base. Vers la fin de l'année, les pays émergents sont retombés de leur piédestal sous l'effet du raffermissement du dollar et de la remontée des taux d'intérêt. Les valorisations des actions des pays émergents sont faibles. S'ils parviennent à se stabiliser sur le plan économique, si la production excédentaire de pétrole est limitée et si les dettes restent sous contrôle, les pays émergents valent la peine d'y investir.

Un grand cru pour les placements alternatifs

L'or et l'immobilier ont pris un excellent départ en 2016. Sous l'influence de la remontée des taux d'intérêt, ils ont par la suite dû céder une partie des gains engrangés. Pour l'année prochaine également, ces actifs restent une bonne diversification renfermant, qui plus est, un potentiel haussier et s'assortissant, dans le cas de l'immobilier, de coquets dividendes.

Le pétrole et les métaux de base sont parvenus à signer une belle remontée grâce à l'amélioration du contexte économique et aux limitations de la production. Une tendance qui pourrait se poursuivre en 2017.

Évolution de la VNI du compartiment depuis le lancement (avril 2002)* (part Classic de capitalisation)

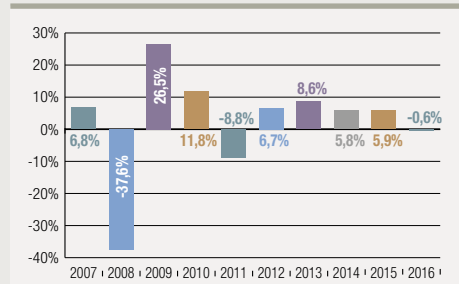


	Capitalisation	Distribution
VNI 31/12/16	1335,12	910,82

Rendement du compartiment au 31 décembre 2016*
(actuariel, part Classic)

1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
2,0%	4,5%	5,8%	1,3%	2,0%

Rendements des 10 derniers exercices comptables*
(du 1er janvier au 31 décembre, part Classic)



Source : BNP Paribas Investment Partners

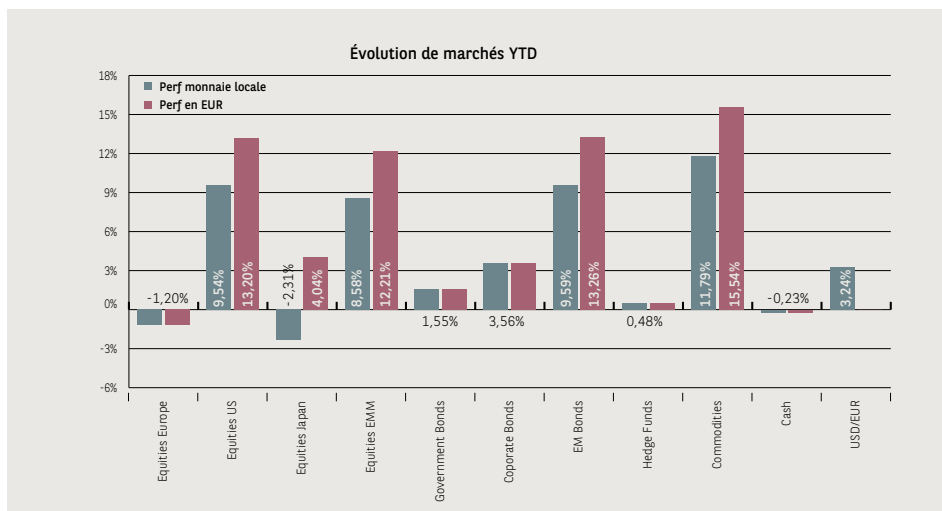
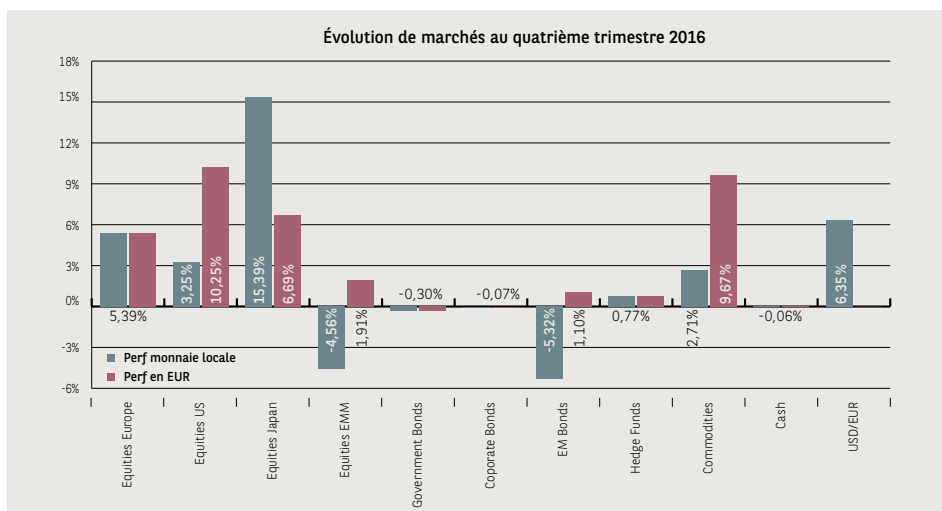
* Rendement de l'action de capitalisation ne tenant pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts. Il s'agit de chiffres de rendements basés sur des données historiques, qui ne peuvent donner aucune garantie quant au rendement futur, qui peuvent être trompeurs et qui ne tiennent pas compte d'éventuelles fusions d'organismes de placement collectif ou de compartiments de sociétés d'investissement.

Les rendements ont été calculés sur base de l'évolution de la valeur nette d'inventaire (VNI) qui intègre déjà tous les frais et rémunérations récurrents de l'OPC hormis les éléments suivants : les frais d'entrée uniques, la taxe sur opérations de bourse éventuelle (TOB), le pré-compte mobilier éventuellement dû par l'actionnaire et d'autres frais éventuels que le distributeur pourrait imputer.

2. Veuillez trouver ci-joint les commentaires sur les principales opérations réalisées au cours du quatrième trimestre 2016 au sein du fonds BNP Paribas Portfolio Fund.

Un trimestre mouvementé, mais positif

Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution, au quatrième trimestre et depuis le début de l'année 2016, des principaux indices de marché (actions, obligations et placements alternatifs comme l'immobilier, les matières premières ou encore les hedge funds) exprimés dans leur devise de référence et en euro.



- Obligations d'entreprises Investment Grade : Obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor's, une agence de rating renommé) de AAA à BBB - sont considérées « investment grade » ou un rating équivalent chez Moody's ou Fitch.
- Obligations Speculative Grade : Obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor's, une agence de rating renommé) inférieur à BBB - sont considérées « Speculative Grade » ou un rating équivalent chez Moody's ou Fitch.

Après un été vigoureux pour les bourses, durant lequel les marchés se sont remis du choc causé par la décision du Brexit et le report, pour la troisième fois de l'année, d'un relèvement des taux aux Etats-Unis, les marchés ont médité sur les perspectives pour le reste de l'année. Ils se sont surtout focalisés sur la probabilité d'un relèvement des taux américains en décembre, et encore davantage sur l'issue des élections présidentielles américaines de début novembre. Globalement, les marchés se sont raccrochés à l'évolution relativement solide de la conjoncture dans les pays anglo-saxons, à la remontée des prix des matières premières et à la dissipation de l'inquiétude au sujet de l'économie chinoise, dont les indicateurs se stabilisent. Les bourses européennes ont cependant continué à souffrir de divers facteurs, dont les problèmes persistants des banques d'Europe du Sud et l'incertitude quant à l'avenir de l'Union européenne après le départ du Royaume-Uni.

Mi-octobre, les gestionnaires de fonds ont décidé de légèrement renforcer la position en actions des pays émergents. Après les prestations plutôt médiocres des cinq dernières années, les bourses des pays émergents laissent cette année entrevoir une belle progression. La remontée vigoureuse des prix des matières premières et les reports répétés des relèvements des taux annoncés aux Etats-Unis n'y sont certainement pas étrangers. Les valorisations étaient cependant encore proches de leur moyenne historique. Dans le même temps, leur potentiel de rattrapage par rapport aux marchés développés (Etats-Unis, Japon, Europe) est resté intact, même si le risque d'une correction dans le sillage d'une hausse trop forte ou trop rapide du dollar est toujours bien présent. Un élément positif réside dans la dévaluation très progressive - et non soudaine - du yuan chinois, qui a également mis un terme à l'exode des capitaux chinois. Comme elle l'avait déjà fait en août, la gestion a opté pour le fonds Fisher Equity Emerging Markets, qui présente une diversification géographique internationale. Ce fonds suit une approche top-down et met l'accent sur les grosses capitalisations boursières (large caps). Il est principalement investi en Asie et en Amérique Latine; sur le plan sectoriel, il surpondère l'IT, les biens de consommation et les soins de santé, tandis qu'il est sous-pondéré dans les secteurs de l'énergie, des matériaux et des biens industriels.

Fin octobre, la crainte d'une cessation imminente des injections de liquidités de la Banque centrale européenne a fait rebondir le niveau très bas des taux d'intérêt européens. L'immobilier coté européen, sensible à l'évolution des taux, a eu une réaction très nerveuse qui a fait se corriger les cours de 10% par rapport à septembre. Cette réaction exagérée

nous a offert une opportunité de renforcer quelque peu la position en immobilier des portefeuilles. Nous avons pour ce faire acheté le tracker iShares European Property Yield ETF, qui investit dans de l'immobilier européen - à l'exclusion des actions immobilières britanniques - en suivant l'indice. Les actions immobilières de la zone euro offrent en effet un dividende à la fois stable et attrayant d'environ 4% bruts. Peu après, les propos rassurants tenus par la Banque centrale européenne ont calmé le jeu, confirmant notre sentiment que les taux d'intérêt ne sont pas près de grimper sensiblement dans la zone euro.

Une fin d'année riche en surprises

La dernière semaine d'octobre et les premiers jours de novembre ont été caractérisés par une volatilité croissante à l'approche des élections présidentielles américaines, surtout en raison de la progression dans les sondages d'opinion du parti républicain dirigé par Donald Trump. La victoire électorale de Trump a été une double surprise. En plus de changer totalement la donne politique, elle a aussi provoqué une réaction totalement inattendue sur les marchés financiers.

Le premier choc s'est accompagné d'une réaction négative très éphémère (baisse des marchés des contrats à terme, hausse du prix de l'or, fuite vers les emprunts d'Etat), après quoi les cours boursiers ont amorcé une remontée, légère au début et plus marquée dans les semaines qui ont suivi. Les bourses se sont surtout focalisées sur les nouvelles dépenses d'infrastructure promises, qui seront financées par la dette publique et devraient relancer le moteur de l'économie. Les marchés financiers ont choisi d'ignorer, du moins temporairement, les aspects négatifs comme les mesures protectionnistes promises, lesquelles pourraient affecter la croissance et donc les actions.

Les perspectives d'inflation ont été revues à la hausse en prévision de l'augmentation projetée de la dette, ce qui a fait sensiblement grimper le taux américain à dix ans, d'un pour cent en comparaison du niveau de 1,5% de l'été dernier. Les cours des obligations américaines ont baissé dans une même proportion, mais nos portefeuilles y sont pour ainsi dire insensibles étant donné notre très faible exposition aux obligations libellées en dollar. Cette position se limite en effet à une teneur minime en instruments de la dette des pays émergents libellés en dollar. La remontée des taux aux Etats-Unis a été confirmée début décembre, comme on s'y attendait, par le durcissement annoncé depuis longtemps de la politique monétaire, qui a revêtu la forme d'un relèvement

de 0,25% du taux directeur. La banque centrale américaine a profité de l'occasion pour annoncer pour 2017 trois nouveaux relèvements des taux, d'un quart de pour cent chacun. L'économie américaine et l'emploi continuent en effet d'évoluer favorablement, avec à la clé une hausse des salaires et une pression inflationniste (si l'on exclut les prix de l'alimentation et de l'énergie).

La hausse des taux d'intérêt aux Etats-Unis s'est également ressentie en Europe, mais dans une moindre mesure. Cette remontée modérée des taux d'intérêt a permis aux gestionnaires de fonds de réduire quelque peu, dans les portefeuilles essentiellement investis en obligations, la haute teneur en liquidités au profit d'obligations devenues un peu plus intéressantes. Celle-ci nous avait été inspirée dans les portefeuilles plus défensifs non seulement par la rareté des émissions ces dernières années, mais aussi par l'exigence - dont le bien-fondé a été confirmé par la suite - de limiter le risque de taux en sous-pondérant les obligations et en surpondérant les liquidités dans la composition des actifs.

Une gestion stable qui a porté ses fruits

Stratégie suivie pour le volet d'actions du portefeuille au quatrième trimestre:

- Les gestionnaires de fonds ont profité de l'amélioration des perspectives des marchés émergents pour légèrement renforcer début octobre la position en actions des pays émergents.
- Fin octobre, les gestionnaires de fonds ont exploité la correction exagérée de l'immobilier coté de la zone euro en réalisant des achats supplémentaires dans cette sous-catégorie rentable, ce qui a permis par la même occasion de diversifier encore davantage le volet des actions européennes.
- L'effet Trump sur les marchés des actions américains en proie à un optimisme débordant a dans une large mesure gagné les bourses européennes, dès qu'il est apparu que le référendum italien ne compromettrait pas fondamentalement la recapitalisation du secteur bancaire du pays.
- Durant les deux derniers mois de l'année, les gestionnaires de fonds ont maintenu la surpondération globale en actions, de même que leur préférence pour les actions européennes, qui renferment par essence le plus de potentiel. Ils ont aussi conservé leur positionnement neutre à l'égard des actions américaines (plus onéreuses), ainsi qu'une position limitée en actions japonaises.

- Afin d'optimiser en permanence la sélection, différents arbitrages ont été réalisés au niveau des valeurs individuelles européennes.

Stratégie suivie pour les obligations et les matières premières au quatrième trimestre:

- En novembre et décembre, les gestionnaires de fonds ont profité de la légère remontée des taux d'intérêt en Europe dans le sillage des élections américaines pour réduire la haute teneur en liquidités dans les portefeuilles Conservative, au profit de la composante obligataire. Ils ont notamment acheté pour ce faire le tracker ISHARE EURO Corp Bond 1-5yr UCITS ETF EUR (un fonds indiciel passif misant sur les obligations d'entreprises libellées en EUR affichant des durées moyennes de 1 à 5 ans). Il a par ailleurs été décidé d'acheter EVONIK Fin BV. Les perspectives du Brésil se sont améliorées grâce à la hausse des prix des matières premières, à la situation politique plus stable et à la révision à la hausse des prévisions de croissance pour 2017.

- La hausse du dollar a fait baisser le prix de l'or, mais cela n'a pas empêché les gestionnaires de fonds de conserver leur position. L'or est en effet un excellent remède contre la remontée des perspectives d'inflation. De plus, il offre un refuge contre les nombreuses incertitudes géopolitiques et la menace de mesures protectionnistes.

Politique monétaire au quatrième trimestre:

- Sur fond de croissance américaine stimulée par l'élection de Trump et de normalisation de la politique monétaire, la gestion a décidé de conserver son exposition au dollar.
- La baisse selon nous exagérée de la livre Sterling a laissé entrevoir un revirement de la tendance en décembre.
- Au quatrième trimestre, notre panier de devises a contribué positivement à l'amélioration des rendements des portefeuilles. La couronne norvégienne et le réal brésilien ont notamment connu une évolution favorable.
- La prolongation des incitants monétaires en Europe, même si elle est tempérée par une baisse de régime, laisse présager une nouvelle dépréciation de l'euro. Les gestionnaires de fonds se voient ainsi obligés de conserver la surpondération en devises de la plupart des portefeuilles.

Lexique :

Fonds :

Par fonds, nous entendons organisme de placement collectif (OPC) ou bien un compartiment d'un OPC.

OPC :

“ Organisme de placement collectif” (OPC) est une appellation générique désignant différentes catégories d'organismes tels que les fonds communs de placement (FCP), les sociétés d'investissement à capital variable (sicav) et les sociétés d'investissement à capital fixe (sicafi). D'un point de vue économique, les FCP et les sicav se rapprochent. Les différences se situent au niveau juridique – seules les sicav ont une personnalité juridique - ou sur le plan fiscal. Dans le cas des OPC de type “ouvert (FCP avec nombre de droits de participation variable et sicav), le nombre de parts varie en fonction des demandes d'entrée et de sortie des investisseurs. Les parts des OPC de type “fermé” (FCP avec nombre de droits de participation fixe et sicafi) sont traitées en bourse. Les investissements en OPC sont couverts par le Fonds de protection des dépôts et des instruments financiers, ce qui implique qu'une intervention peut être obtenue auprès du Fonds de protection à concurrence de maximum 20.000 euros si une institution financière ou une société de bourse détenant des parts d'OPC au nom de ses clients n'est pas en mesure de les livrer ou les restituer à leurs propriétaires légitimes. Il est à noter que la perte éventuelle de valeur d'un OPC par rapport à son prix d'acquisition n'est en aucun cas couverte par le Fonds de protection.

ETF :

Un tracker, également nommé exchange traded fund (ETF), est un fonds indiciel coté en bourse. Un fonds indiciel est un organisme de placement collectif dont la gestion consiste à reproduire le plus fidèlement possible la performance d'un indice de marché en maintenant en permanence un portefeuille dont la valeur évolue avec l'indice.

Obligation :

Titre représentant une dette d'une entreprise ou d'un état. Il existe différents types d'obligations, mais elles ont une caractéristique commune, le versement d'un intérêt (coupon) en contrepartie du prêt de la part de l'investisseur.

Action :

Titre de propriété représentant une fraction du capital d'une société anonyme et donnant à son porteur un droit de vote aux assemblées, un droit aux bénéfices et un droit à l'information sur le fonctionnement de la société.

Volatilité :

Echelle de mesure pour la déviation journalière, hebdomadaire, mensuelle ou annuelle vers le haut ou vers le bas d'une valeur vis-à-vis de sa moyenne sur cette période. La volatilité est une mesure pour le risque.

Duration :

La moyenne pondérée des paiements (les coupons et le remboursement du capital) d'une obligation ou d'un groupe d'obligations. La durée de chaque paiement est pondérée par sa valeur actuelle. La duration est une mesure pour la sensibilité à un mouvement des taux. Le plus long la durée d'une obligation, le plus fort son cours va réagir sur un mouvement de taux et le plus grand sera sa duration. Une règle de base : si le taux change de 1%, la valeur d'une obligation changera de 1% multiplié par sa duration.

Obligations High Yield :

Obligations Speculative Grade, obligations ayant un rating (par exemple de Standard & Poor's, une agence de rating renommé) inférieur à BBB – sont considérées « Speculative Grade» ou un rating équivalent chez Moody's ou Fitch.

Hedge fund :

Véhicule d'investissement avec les caractéristiques générales suivantes : l'objectif du gérant du fonds est d'obtenir un rendement absolu, et donc de soustraire le fonds à la tendance générale du marché;

- pour y arriver, le fonds peut faire appel à une très large gamme d'outils d'investissements (dont les produits dérivés tels les options, futures, ...);
- le fonds prévoit la possibilité de vendre des titres à découvert (short selling), ce qui permet de créer de la valeur lorsque le gérant pense que le cours d'un actif baissera dans un futur proche (il vend l'actif et le rachètera moins cher un peu plus tard) ou de réduire le risque de marché pour l'ensemble du portefeuille en équilibrant (totalement ou partiellement) les montants d'actifs achetés et vendus à découvert;
- à cette fin, le fonds peut recourir à des emprunts pour financer des investissements jugés intéressants;
- seule une distribution privée du fonds est autorisée

Small caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe entre 150 millions et 2 milliards de USD rentrent dans cette catégorie.

Value :

Ce sont des actions sous-évaluées d'entreprises qui ont généralement atteint le stade de la maturité et dont on escompte que le marché corrigera la sous-évaluation éventuelle

Growth :

Les valeurs de croissance sont des actions d'entreprises qui ont connu une croissance forte et rapide de leur chiffre d'affaires et de leurs bénéfices dans un passé récent, et dont on escompte une poursuite de la croissance pendant une période relativement longue.

Pays émergents

Pays qui restent à la traîne dans leur développement économique mais pour lesquels une croissance économique rapide est attendue. Le risque, mais également le rendement attendu, des investissements dans les pays émergents, est plus élevé que celui d'un investissement dans les pays développés.

Mid caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe entre 2 et 5 milliards de USD entrent dans cette catégorie.

Large caps :

Les entreprises dont la capitalisation boursière se situe au-dessus de 5 milliards de USD rentrent dans cette catégorie

3 Composition du compartiment

Growth	Compartiment au 31/12/16
Actions	73,89%
Obligations	11,82%
Placements alternatifs	6,39%
Liquidités	7,90%
Total	100,00%

4 Positions individuelles

	Devise	Dernier cours connu	Poids par rapport au compartiment total
Positions en actions			73,89
AEGON NV	EUR	5,228	0,78
AXA SA	EUR	23,985	0,95
CARREFOUR SA	EUR	22,89	0,77
DELTA LLOYD NV	EUR	5,317	0,95
DIAGEO PLC	GBP	21,1	0,76
KONINKLIJKE DSM NV	EUR	56,96	1,13
SANOFI	EUR	76,9	1,03
SBM OFFSHORE NV	EUR	14,915	0,96
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	11,78	1,35
VODAFONE GROUP PLC	GBP	1,9985	0,57
KERING	EUR	213,3	1,12
ATOS SE	EUR	100,25	1,01
BOLLORE	EUR	3,35	0,48
SOLVAY SA	EUR	111,35	1,76
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	42,635	0,74
ENGIE	EUR	12,12	0,54
ISHARES EUROPEAN PROP YIELD UCITS ETF	EUR	37,275	2,85
B E SE600 UET CEUR ACT C EUR	EUR	45,35	7,72
INTESA SANPAOLO	EUR	2,426	0,71
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	74,26	0,88
PROXIMUS	EUR	27,36	0,65
MERCK KGAA	EUR	99,15	0,89
ACKERMANS & VAN HAAREN	EUR	132,1	0,87
FIDELITY ASIAN SPEC IA EUR	EUR	12,36	2,28
GOLDMAN SACH GL EMMKT EQ IA	USD	14,3	1,60
ABERDEEN GL ASIA SM CO FD I2	USD	41,2602	1,01
SPDR S P EURO DVD ARISTOCRAT	EUR	21,63	3,62
S P 500 THEAM EASY UCITS ETF	USD	118,69	14,22
LYX ETF JAPAN TOPIX D JPY	JPY	14597	3,07
ING GROEP NV	EUR	13,37	0,86
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE N	EUR	20,03	0,89
NN GROUP NV W I	EUR	32,195	0,85
INVESTEC EMERGING MKTS EQY I	USD	17,32	2,58
ABERDEEN GL EMERG MKT SM I2USD	USD	17,5373	0,51
SHIRE PLC	GBP	46,84	0,80
ROYAL DUTCH SHELL PLC A SHS	GBP	22,425	0,66
ASSOCIATED BRITISH FOODS PLC	GBP	27,45	0,64
NOVO NORDISK A S B	DKK	254,7	0,60
VOLKSWAGEN AG PREF	EUR	133,35	1,00
DEUTSCHE TELEKOM AG REG	EUR	16,355	0,78
ROCHE HOLDING AG GENUSSSCHEIN	CHF	232,6	0,97
SYNGENTA AG REG	CHF	402,5	0,77
BPOST SA	EUR	22,5	0,69
ISHARES MSCI EM USD AC ACC SHS USD ETF	USD	21,96	3,32
AIRBUS SE	EUR	62,84	0,93
ISHARES MSCI JP EUR AC ACC SHS EUR ETF	EUR	43,735	1,77

(évaluation sur base du dernier cours connu du trimestre)

	Devise	Dernier cours connu	Poids par rapport au compartiment total
Positions en obligations			11,82
SSGA EURO AGG CORP BOND IND	EUR	14,4878	2,73
AMUNDI BD GL AGGREGA I8HE	EUR	978,8	3,12
PARVEST BOND EUR H Y I	EUR	213,86	1,69
HSBC GIF BRAZIL BOND XC	USD	10,959	0,80
JPM INV JPM GL CON BD US CUSDA	USD	180	1,08
UBAM CONVERTIBLES EURO 10 40	EUR	1771,32	1,57
ABN AMRO BANK NV 2.25% 14 06 06 2017	NOK	100,284	0,83

Positions en placements alternatifs			6,39
ALKEN FUND ABSOL RET EUR EU1	EUR	118,62	1,21
SOURCE PHYSICAL GOLD P ETC	USD	113,41	3,79
GLG INV VI EUR EQT ALT INEUR	EUR	113,64	1,39

Liquidités	Devise	Poids par rapport au compartiment total
Total	EUR	7,90%

Message important

Ce document est uniquement disponible pour les clients qui possèdent le fonds concerné en portefeuille. La division Private Banking de BNP Paribas Fortis SA, dont le siège social est établi 3 Montagne du Parc à 1000 Bruxelles, RPM Bruxelles, TVA BE 0403.199.702 ("BNP Paribas Fortis Private Banking")*, est responsable de la production et de la distribution de ce document.

Ce document est une communication marketing et vous est uniquement fourni à titre informatif. Il ne constitue pas un prospectus au sens de la législation relative aux offres publiques et/ou à l'admission d'instruments financiers à la négociation sur un marché. Il ne constitue pas une recommandation d'investissement, et ne peut être considéré comme une recherche en investissements. Il n'a dès lors pas été élaboré conformément aux dispositions relatives à la promotion de l'indépendance de la recherche en investissements. Par conséquent, BNP Paribas Fortis Private Banking n'est soumise à aucune interdiction relative à l'exécution de transactions avant la diffusion de ce document.

Toute information relative à des investissements est à tout moment susceptible de modification(s) sans aucune notification. Les informations sur des performances passées, des performances passées simulées ou des prévisions ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chacun et est susceptible d'être modifié ultérieurement. Les gains échéant à l'investisseur peuvent être affectés par des fluctuations de taux de change.

Une décision ne peut, être prise sur la seule base de ce document et ne devrait être considérée qu'après une analyse approfondie de votre patrimoine ainsi qu'après avoir obtenu toutes les informations et tous les conseils nécessaires de professionnels du secteur financier (experts fiscaux y compris).

Ce document vous est soumis à titre personnel et ne peut pas être fourni à un tiers. Son contenu est et devra rester confidentiel. Toute publication, reproduction, copie, distribution ou n'importe quelle autre utilisation de ce document est strictement interdite. Si vous n'êtes pas le destinataire voulu du présent document, nous vous invitons à prendre immédiatement contact avec la personne qui vous l'a envoyé et à détruire l'exemplaire en votre possession.

**BNP Paribas Fortis SA est soumis en qualité d'établissement de crédit de droit belge au contrôle prudentiel de la Banque Nationale de Belgique ainsi qu'au contrôle en matière de protection des investisseurs et des consommateurs de l'Autorité des services et marchés financiers (FSMA). BNP Paribas Fortis SA est inscrit comme agent d'assurances sous le n° FSMA 25879 A et agit en qualité d'intermédiaire d'AG Insurance SA.*



BNP PARIBAS FORTIS
PRIVATE BANKING

<http://www.bnpparibasfortis.be/privatebanking>

BNP Paribas Fortis SA

Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles
RPM Bruxelles - TVA BE 403.199.702 - FSMA n° 25.879 A

Éditeur responsable : A. Moenaert

BNP Paribas Fortis (1QB3A)
Montagne du Parc 3, B-1000 Bruxelles